

Ordinations de deux diacres permanents

« Dieu nous donne la force de le servir »

Dimanche 21 octobre, deux nouveaux diacres permanents seront ordonnés par Mgr Centène à 15 h 30, à la cathédrale. Présentation.

► Michel Boscher

Aîné d'une famille de quatre enfants du milieu ouvrier, où les valeurs de solidarité, de fraternité, d'amitié, de service et de courage ont été présentes dans les moments de joies et de peines, je suis né le 20 novembre 1967 à Lorient et j'ai été baptisé le 24 décembre suivant.

Marié à Marina en 1997, nous avons trois enfants, Matthieu, Thomas et Anna.

Mon arrière-grand-mère de Trégunc (Finistère) a été mon premier témoin de foi. Ma foi a également été nourrie par mes rencontres en tant qu'accompagnateur d'un groupe JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) sur la paroisse Sainte-Bernadette à Lorient, comme chrétien associé, avec Marina, à la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria depuis 2000, dans mes engagements associatifs et au sein de ma paroisse de Sainte-Thérèse de Keryado, et tout au long de la démarche menant au diaconat permanent. Depuis 1993, je travaille à la Maison Saint-Joseph de Quimperlé, établissement de soins de suite et de réadaptation créé en 1965 par les sœurs de Kerma-

ria. J'en suis le directeur depuis 2004. Je suis interpellé, aujourd'hui, par toutes les situations qui engendrent la solitude, le sentiment de ne pas être utile à la société, de ne rien pouvoir apporter aux autres. Je crois beaucoup à la force du milieu associatif, porté par tant de personnes qui agissent et s'investissent dans de petites ou de grandes associations pour faire bouger les choses, pour créer du lien social et le « *vivre-ensemble* », pour se mettre au service, à l'écoute et accompagner les plus petits et les plus fragiles. Je crois en l'importance de la présence de l'Église auprès de celles et ceux qui se sentent ou qui sont exclus, pour faire vivre cette parole : « *Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25, 40).

Ainsi, le diaconat permanent est pour moi une continuité du chemin que j'ai choisi pour ma vie personnelle et familiale, dans mes engagements et mon activité professionnelle, en témoignant de l'amour reçu et en le partageant dans le service quotidien. ■



► Jean-Louis Perraud

Troisième d'une famille de quatre enfants je vois le jour le 22 mai 1953 à Nantes où je suis baptisé le 25 mai. Je grandis dans une famille chrétienne catholique à La Chapelle-des-Marais, en Loire-Atlantique, puis à Rennes.

Une année de 6^e au collège Saint-Gabriel, tenu par les Frères de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, m'amène à faire la rencontre de ces enseignants qui consacrent leur vie à l'éducation des jeunes. Interpellé par le frère Joseph Gabelin je poursuis mes années de collège au juvénat des frères à Hédé, puis une année de seconde au juvénat de Blain. C'est en mai 1968 que je mets un terme à ces quatre années de formation pour rejoindre ma famille à Rennes et suivre le lycée.

J'obtiens mon diplôme de pharmacien en 1978, profession que j'exerce comme pharmacien titulaire d'une officine à Blain, puis Nivillac jusqu'à ce jour.

La rencontre de Chantal, mon épouse, et le retour au sein de l'Église nous font retrouver une pratique religieuse que nous avions délaissée. Grâce à l'accompagnement spirituel d'un prêtre, Jean-Paul Gourdon, et à saint Jean-Paul II dans son appel : « *N'ayez pas peur* », nous connaissons la grâce d'avoir six enfants. Nos engagements se multiplient : catéchisme, préparation au mariage, membre puis président de l'Ogec du collège de la Roche-Bernard, hospitalité diocésaine d'Arvor. C'est aussi par la rencontre de frère Yann à l'abbaye de Timadeuc, qui m'a conseillé de suivre un enseignement afin d'approfondir la foi et d'obtenir un ancrage ecclésial, que le Seigneur est venu à notre rencontre.

Aussi, lorsque l'Église de Notre Seigneur, par la voix du père Simon Baron, nous a appelés à entrer en formation vers le diaconat permanent, avec l'accord de mon épouse, j'ai répondu *Oui*. ■

